

Lévesque, Claudette

De: Greffe
Objet: TR: dossier R-4099-2019 [PFD-GED.FID527752]

Expéditeur: Mathieu Quenneville <M.Quenneville@pfdavocats.com>

Date: 7 février 2020 à 15:35:09 HNE

Destinataire: "Dubois, Véronique" <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>

Cc: GED 1_Courriels <{F527752}.GED@worksite.forolexstj.pfdlex.com>

Objet: dossier R-4099-2019 [PFD-GED.FID527752]

Bonjour Me Dubois,

Tel que mentionné au message laissé à votre attention, j'aurais voulu que ma correspondance soit plus formelle, mais l'absence de mon adjointe en raison des conditions météorologiques m'en empêchent. Si vous le jugez opportun, je verrai à déposer une lettre en bonne et due forme lundi matin.

Cela étant précisé, nous sollicitons auprès de la Formation en révision un délai supplémentaire de 48 heures (venant ainsi à échéance le 12 février à midi) afin de compléter la réponse aux engagements pris lors de l'audition du 22 janvier. En effet, le temps pour compléter le travail d'analyse et de rédaction a été plus long qu'anticipé et nous demeurons dans l'attente des instructions du représentant de notre cliente, qui doit d'abord recueillir les observations de plusieurs de ses collègues.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Dans l'intervalle, nous demeurons à l'entière disposition de la Formation.

Sincères salutations,


**AVOCATS
LAWYERS** Mathieu Quenneville
Avocat
T 450.979.9696 poste 248 | F 450.979.4039
Prévost Fortin D'Aoust s.e.n.c.r.l.



Est-ce nécessaire d'imprimer ce message? Is printing this e-mail really necessary?